



Resiliation d'une assurance santé ayant été imposée

Par **David**, le **05/09/2012** à **17:50**

Bonjour,
je souhaite résilier un contrat d'assurance santé auquel je n'ai pas souscrit (il m'avait été proposé par mon banquier, je n'étais pas intéressé, des contrats m'avaient tout de même été envoyés, je les avais jetés), je n'ai donc absolument rien signé. Je suis en déplacement toute la semaine voir plus aussi n'ai-je pas pu résilier le contrat avant la date échéance, je voudrais connaître mes recours face à cette situation. Je vous remercie d'avance cordialement David G.